



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45
- Qui ont pris part aux délibérations : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 15 septembre 2015, s'est réuni le mardi 22 septembre 2015 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Madame Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Paul EUZIERE, Philippe Emmanuel DE FONTMICHEL, Stéphane CASSARINI, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Patricia ROBIN
- Madame Alexandra ARDISSON
- Monsieur Chems SALLAH
- Madame Myriam LAZREUG
- Madame Mékia Nourra ADDAD
- Monsieur Damien VOARINO
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°170 à 202)

PROCURATION :

- Madame Patricia ROBIN à Madame Valérie COPIN
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Brigitte VIDAL
- Monsieur Chems SALLAH à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur le Maire
- Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL
- Madame Mékia ADDAD à Madame Magali CONESA
- Monsieur Damien VOARINO à Madame Frédérique CATTART
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI à Madame Mireille BANCEL

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 20 juillet 2015.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2015 - 173 MODIFICATION TARIFICATION DE LOCATION
DU PALAIS DES CONGRES, DE L'ESPACE CHIRIS ET
DE LA SALLE SOUS LE COURS

Question diverse :

2015 - 143

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire

- **PRENDRE ACTE** de l'installation de Madame Stéphanie MANDREA en qualité de conseillère au sein du conseil municipal.
- **PRENDRE ACTE** que l'ordre du tableau du conseil municipal sera modifié en conséquence.

2015 - 144

SUPPRESSION D'UN POSTE ADJOINT

Monsieur le Maire

- **SUPPRIMER** le 3ème poste d'adjoint au maire,
- **PRENDRE ACTE** que l'ordre du tableau du conseil municipal sera modifié en conséquence.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 145

**COMMISSIONS MUNICIPALES
MODIFICATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION
OPTIMISATION ET PERFORMANCE DES MOYENS ET RESSOURCES**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Madame Dominique BOURRET.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 146

**COMMISSIONS MUNICIPALES
MODIFICATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION
AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Madame Dominique BOURRET.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 147

**COMMISSIONS MUNICIPALES
MODIFICATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION
VIVRE ENSEMBLE**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Monsieur Cyril DAUPHOUD.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 148

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
REPLACEMENT D'UN MEMBRE**

Monsieur le Maire

- **NOMMER** le membre titulaire suivant : Madame Claude MASCARELLI.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 149

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
DESIGNATION D'UN CONTRIBUABLE**

Monsieur le Maire

- **PROPOSER** : Madame VIDAL pour compléter la liste des contribuables, comme titulaire.
- **PROPOSER** : Monsieur Mahamadou SIRIBIE pour compléter la liste des contribuables, comme suppléants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 150

**COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
REPLACEMENT D'UN MEMBRE**

Monsieur le Maire

- Un représentant suppléant : Monsieur Philippe WESTRELIN

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 151

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
REPLACEMENT D'UN MEMBRE**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Monsieur Pascal PELLEGRINO comme représentant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 152

**ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
REPLACEMENT D'UN REPRESENTANT**

Monsieur le Maire

DESIGNER :

- **Lycée Amiral de Grasse**

Membre suppléant : Madame Claude MASCARELLI

- **Collège Carnot**

Membre suppléant : Monsieur Mahamadou SIRIBIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE, Monsieur DE FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Madame COSNEA (2 voix), Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix).

2015 - 153

**REGIE DU CINEMA STUDIO
REPLACEMENT D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** le représentant le représentant titulaire suivant : Monsieur Cyril DAUPHOUD.
- **DESIGNER** le représentant le représentant suppléant suivant : Monsieur Mahamadou SIRIBIE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 154

**REGIE DES PARKINGS GRASSOIS
REPLACEMENT D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Madame Brigitte VIDAL

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 155

**SIGNATURE DES ACTES ADMINISTRATIFS ET NOTARIES
REPLACEMENT D'UN ADJOINT**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Madame Valérie COPIN, Adjoint au Maire pour représenter la Commune, acquéreur ou vendeur, Monsieur le Maire, Officier Ministériel, ne pouvant intervenir comme partie signataire à l'acte administratif ;
- **DESIGNER**: Madame Valérie COPIN, Adjoint au Maire pour représenter la Commune en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Maire, lors de la passation d'actes notariés.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 156

**CENTRE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL – THEATRE DE GRASSE
ET DU PAYS DE GRASSE
REPLACEMENT D'UN REPRESENTANT**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Madame Claude MASCARELLI.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 157

**ANTENNES RELAIS
REPLACEMENT D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Monsieur Philippe BONELLI

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 158

**PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDE
REPLACEMENT D'UN MEMBRE DU COMITE DE SUIVI DU DISPOSITIF D'AIDE
AUX ECRETEMENTS**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** : Madame Catherine BUTTY comme représentant de la commune au comité de suivi du dispositif d'aide aux écretements.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 159

**CONSEILS DE QUARTIER
FONCTIONNEMENT**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le périmètre et le fonctionnement des Conseils de Quartier à compter du mois d'octobre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE, Monsieur DE FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Madame COSNESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix).

2015 – 160

**BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 1 du Budget principal, par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Monsieur DE FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Madame COSNESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix).

2015 - 161

**BUDGET ANNEXE
SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** la décision budgétaire modificative n°1 du Service de Distribution d'Eau Potable par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

EXPLOITATION	Chapitres	Libellés	Montants
DEPENSES	011 6061	Fourniture d'eau	1 350 000 €
RECETTES	70 70118	Produit vente d'eau	1 350 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE, Monsieur DE FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Madame COSNESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix).

2015 - 162

**BUDGET ANNEXE
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT
ADMISSIONS EN NON VALEUR**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les admissions en non valeur telles qu'elles vous sont présentées.

Titre 57 du 13.07.2007 20 661,87 €

Titre 65 du 30.07.2007 1 924,65 €

- **DIRE** que les montants sont inscrits au budget 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE, Monsieur DE FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Madame COSNESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix).

2015 - 167 **MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE**
REGIE DE RECETTES
INTEGRATION ET MISE EN VENTE DE NOUVEAUX STOCK
DE CARTES POSTALES

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à concéder une mise en vente des 500 cartes postales à la régie du Musée d'Art et d'Histoire de Provence au prix de 0,40 € ;
- **DIRE** que les recettes seront inscrites à l'article 7078 du budget principal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 168 **MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE**
PROJET PEDAGOGIQUE
« QUAND LE COSTUME CONTRAINT LE CORPS »
CONVENTION

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association « CIE REVEÏDA » et le Lycée Amiral de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 169 **MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE**
MISE EN ŒUVRE RESIDENCE – MISSION
DEMANDE DE SUBVENTION 2015 A LA DRAC

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour le financement du projet de la création de résidence-mission ayant pour cadre le Musée d'Art et d'Histoire de Provence à hauteur de 15 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 170 **TAXE D'HABITATION**
MAJORATION DE 20 % DE LA PART COTISATION COMMUNALE
LOGEMENTS MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE
RESIDENCES SECONDAIRES

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** la majoration de 20% de la part de la cotisation communale de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale pour l'exercice 2016.
- **CHARGER** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour, 1 voix contre : Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Monsieur DE FONTMICHEL (2 voix), Monsieur BROSSY.

2015 - 171

**RENOUVELLEMENT URBAIN
ACQUISITION DES BATIMENTS DITS DES HANGARS
RECTIFICATION ERREUR MATERIELLE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **DIRE** que la délibération n° 2015-105 du 30 juin 2015, acquisition des bâtiments dits des hangars (BL n°178) auprès de l'EPFR incluait en sus de la parcelle BL 278, la parcelle BL n°280 pour un montant inchangé de 3 654 043,79€ TTC.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir dans le cadre de cette affaire, notamment l'acte d'acquisition au vu de la délibération modifiée.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Monsieur DE FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Madame COSNESA (2 voix), Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix).

2015 - 172

**CONTRAT DE VILLE 2015-2020
APPROBATION DE LA CONVENTION-CADRE
POUVOIRS DONNES A MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** le projet de convention-cadre jointe à la présente délibération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer la convention dans sa forme définitive.
- **SOLLICITER** le concours de l'ensemble des partenaires susceptibles de venir en appui à ses dispositions.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 173

RETIREE

2015 - 174

**VENTE DU TERRAIN TOMBAREL
AVENUE PIERRE SEMARD
AVENANT DE SUBSTITUTION AU PROFIT DE LA SOCIETE
« SAINT ALBERT LE GRAND POUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU
DIOCESE DE NICE »**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de la substitution de l'OGEC FENELON par la société dénommée « Saint Albert le Grand pour l'Enseignement Catholique du Diocèse de Nice » dans le bénéfice des droits et obligations résultant de la promesse de vente du 1^{er} avril 2014 et de l'avenant du 13 mars 2015.
- **DIRE** que la société dénommée « Saint Albert le Grand pour l'Enseignement Catholique du Diocèse de Nice » sera désormais titulaire de la promesse de vente mais que, conformément aux dispositions de l'acte du 1^{er} avril 2014, l'Institut FENELON restera solidairement obligé avec la personne désignée au paiement du prix et à l'exécution de toutes les conditions et charges stipulées dans l'acte susvisé sans exception ni réserve.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville l'avenant appelé à constater la substitution.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**GARANTIE D'EMPRUNT OGEC FENELON
MODIFICATION****Monsieur Christophe MOREL**

ARTICLE 1: la Commune de GRASSE accorde sa garantie à hauteur de 50 % soit 7 250 000 euros pour le remboursement des emprunts d'un montant total de 14 500 000 euros, souscrits par l'OGEC FENELON auprès de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur, du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et de la banque HSBC.

Les caractéristiques des emprunts destinés au financement de l'acquisition et des travaux sont les suivantes :

Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur :

Montant de l'emprunt	: 7 500 000 euros
Montant garanti	: 3 750 000 euros
Echéances constantes	: mensuelles
Taux d'intérêt	: TEC 10 + 2, 90 points (à titre indicatif un taux de 1, 01 % au 9 septembre 2015)
Durée totale du prêt:	: 22 ans + 2 ans de préfinancement
Frais de dossier	: 11 250 €

Emprunt auprès du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur :

Montant de l'emprunt	: 3 000 000 euros
Montant garanti	: 1 500 000 euros
Echéances constantes	: mensuelles
Taux d'intérêt fixe maximum	: TEC 10 + 2, 90 points (à titre indicatif un taux de 1, 01 % au 09 septembre 2015)
Durée totale du prêt:	: 22 ans + un différé en capital de 18 à 24 mois
Frais de dossier	: 5 250 €

Emprunt auprès de HSBC

Montant de l'emprunt	: 4 000 000 euros
Montant garanti	: 2 000 000 euros
Echéances constantes	: mensuelles
Taux d'intérêt fixe maximum	: TEC 10 + 2, 90 points (à titre indicatif un taux de 1, 01 % au 09 septembre 2015)
Durée totale du prêt:	: 20 ans + 18 mois de différé pendant la durée des travaux
Frais de dossier	: 6 000 €

Ce financement fera l'objet de contrats de prêt.

ARTICLE 2 : au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Commune s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple demande des banques mentionnées ci-dessus, adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de

ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 : le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

ARTICLE 4 : l'OGEC FENELON s'engage envers la commune de Grasse à consentir une hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang sur ses biens dès la première demande et dans le cadre de la législation en vigueur.

L'OGEC FENELON devra informer la Ville de tout événement de nature à compromettre le remboursement des prêts stipulés ci-dessus en particulier en faisant connaître, au moins deux mois à l'avance, les difficultés susceptibles d'entraîner une impossibilité de faire face à tout ou partie des échéances.

ARTICLE 5 : l'OGEC FENELON transmet conformément ses comptes certifiés.

ARTICLE 6 : les dispositions de la présente délibération relative à la promesse d'hypothèque à consentir par l'OGEC FENELON ne sont pas opposables aux banques prêteuses citées ci-dessus.

ARTICLE 7 : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de garantie d'emprunt avec l'OGEC FENELON.

ARTICLE 8 : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre l'emprunteur et les prêteurs indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 176

**VENTE D'UN IMMEUBLE COMMUNAL
SIS 4 RUE MOUGINS ROQUEFORT**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de la vente de l'entier immeuble communal sis 4 Rue Mougins Roquefort cadastré section BH 232 à la SA d'H.L.M. LOGIREM moyennant le prix de 320 000 Euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville la promesse de vente moyennant le prix susvisé assortie des conditions suspensives liées à :
 - l'obtention d'un permis de construire purgé de tous recours
 - l'obtention d'une convention d'agrément pour 3 logement PLAI et 1 logement en PLUS
 - l'obtention des subventions de l'Etat, de la Région et de la communauté d'agglomération et collecteur pour un montant minimum de 104 664 €
 - Obtention des prêts (PLAI et PLUS) et prêt collecteur pour un montant minimum de 385 527 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Ville l'acte authentique réitérant la promesse de vente et constatant la réalisation des conditions suspensives.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 177

**PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – RUE DE LA POUOST**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale Messieurs SAMAKH Grégory et LAURENT-FAISY Jean-François ;
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 178

**PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
PAIEMENT D'INDEMNITES**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le versement des indemnités au titre de la protection fonctionnelle aux agents municipaux concernés figurant dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 4 000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager toutes démarches utiles afin d'obtenir le remboursement auprès de l'auteur des faits.
- **DIRE** que la somme nécessaire sera inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 179

**VACATION FORFAITAIRE POUR LA REMUNERATION
DES AS DE GRASSE
FIXATION DU TAUX DE VACATION**

Madame Valérie COPIN

- **VALIDER** le recours à 10 vacataires pour assurer la mission de surveillance des entrées et sorties d'écoles.
- **ADOPTER** le tarif de la vacation forfaitaire : 300€ nets par mois sur 10 mois.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2015 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 180

**TARIF DE VACATIONS POUR LA REMUNERATION D'UN MEDECIN
VACATAIRE ASSURANT DES SEANCES DE VACCINATIONS PUBLIQUES**

Madame Valérie COPIN

- **VALIDER** le recours aux services d'un Médecin vacataire pour assurer la mission de service public de vaccination sur le territoire de la commune de Grasse.
- **ADOPTER** le tarif de la vacation horaire fixée à 30 € brut de l'heure.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2015 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 181 **SERVICE CIVIQUE**
MISE EN PLACE DE CONTRATS

Madame Valérie COPIN

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la demande d'agrément pour un engagement de service civique pour une durée de 24 mois renouvelable.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 182 **MISE EN APPLICATION DE LA CIRCULAIRE DU 9 MAI 2012**
LOGEMENTS DE CONCIERGERIE

Madame Valérie COPIN

- **VALIDER** l'entrée en application du dispositif,
- **APPROUVER** les nouvelles redevances afférentes aux logements de conciergerie.
- **ADOPTER** sa mise en application avec un effet au 1^{er} septembre 2015.
- **DIRE** que les recettes seront inscrites au budget 2015 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 183 **STADE PERDIGON**
DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CREATION DE LA
COUVERTURE DE LA TRIBUNE ET L'UNIFORMISATION DE LA TRIBUNE
DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR INSTALLATION DE LA TENTE

Monsieur Gilles RONDONI

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un Permis de Construire pour les travaux d'aménagement de la tribune du Stade Perdigon.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 184 **CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC SAINT VALLIER DE THIEY**
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Saint Vallier de Thiey concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2014-2015 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 185

**REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT
SAINT VALLIER DE THIEY - REGULARISATION**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le protocole avec la commune de Saint Vallier de Thiey, tel qu'annexé à la présente.
- **DIRE** que les crédits de 2 153.17 € seront inscrits en recettes au budget 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 186

**CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC CABRIS
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Cabris concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 187

**CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC PEYMEINADE
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Peymeinade concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2014-2015 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 188

**CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC CAGNES SUR MER
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Cagnes sur Mer concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2014-2015 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 189

**CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC CIPIERES
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Cipières concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2014-2015 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 190

**CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC CARROS
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Carros concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 191

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF
AVENANT**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant de deux années supplémentaires pour la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 192

**SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX
RENOUVELLEMENT CONVENTION**

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

- **APPROUVER** les dispositions de convention ci-jointe;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.
- **DIRE** que les crédits seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 193

**CREATION D'UN COLUMBARIUM
CIMETIERE STE BRIGITTE – CARRE 11 BIS**

Madame Brigitte VIDAL

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à construire un nouveau columbarium au cimetière Sainte-Brigitte.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2015 dans sa section investissement selon les autorisations de programme – renouvellement infrastructures.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 194

**CANAL DE LA SIAGNE
AMENAGEMENT DES ABORDS
CONVENTION**

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** le projet ainsi que la convention à intervenir avec le SICASIL,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la présente délibération ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de la présente affaire,
- **DIRE** que les crédits pour cette opération seront prévus sur les budgets 2015 et 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 195

ORGANISATION DE LA FETE DE LA BIERE

Madame Aline BOURDAIRE

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « la fête de la bière » et le partenariat en découlant,
- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 196

**EXPOROSE 2016
DEMANDE DE SUBVENTION
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES - MARITIMES**

Madame Aline BOURDAIRE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation de cette manifestation, une subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes à hauteur de 15 000 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ladite demande de subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 197

**EXPOROSE 2016
DEMANDE DE SUBVENTION
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

Madame Aline BOURDAIRE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation de cette manifestation, une subvention auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 10.000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ladite demande de subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 198

**FETE DU JASMIN 2016 – 70^{ème} EDITION
DEMANDE DE SUBVENTION
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES - MARITIMES**

Madame Aline BOURDAIRE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation de cette manifestation, une subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes à hauteur de 15 000 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ladite demande de subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 199

**FETE DU JASMIN 2016 – 70^{ème} EDITION
DEMANDE DE SUBVENTION
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

Madame Aline BOURDAIRE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation de cette manifestation, une subvention auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 10 000 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ladite demande de subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 200

**CHAPELLE SAINT-JOSEPH PLAN DE GRASSE
TRAVAUX DE REFECTION
PARTICIPATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION MONARCHIE PATRIMOINE**

Madame Marguerite VIALE

- **APPROUVER** les termes de la convention de participation financière entre l'association Monarchie Patrimoine et la Commune de Grasse
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 201

DEPOT D'UN AGENDA DE MISE EN ACCESSIBILITE DES ERP DE LA COMMUNE

Monsieur Jean-François LAPORTE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un Agenda d'Accessibilité Programmé auprès de la Préfecture afin d'obtenir ce délai complémentaire de mise en accessibilité du patrimoine bâti public de la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 202

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **APPROUVER** la demande de renouvellement du classement du Conservatoire de musique de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 23 septembre 2015

Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse